LE P'TIT JOURNAL

DÉCEMBRE 2021 | NUMÉRO 30

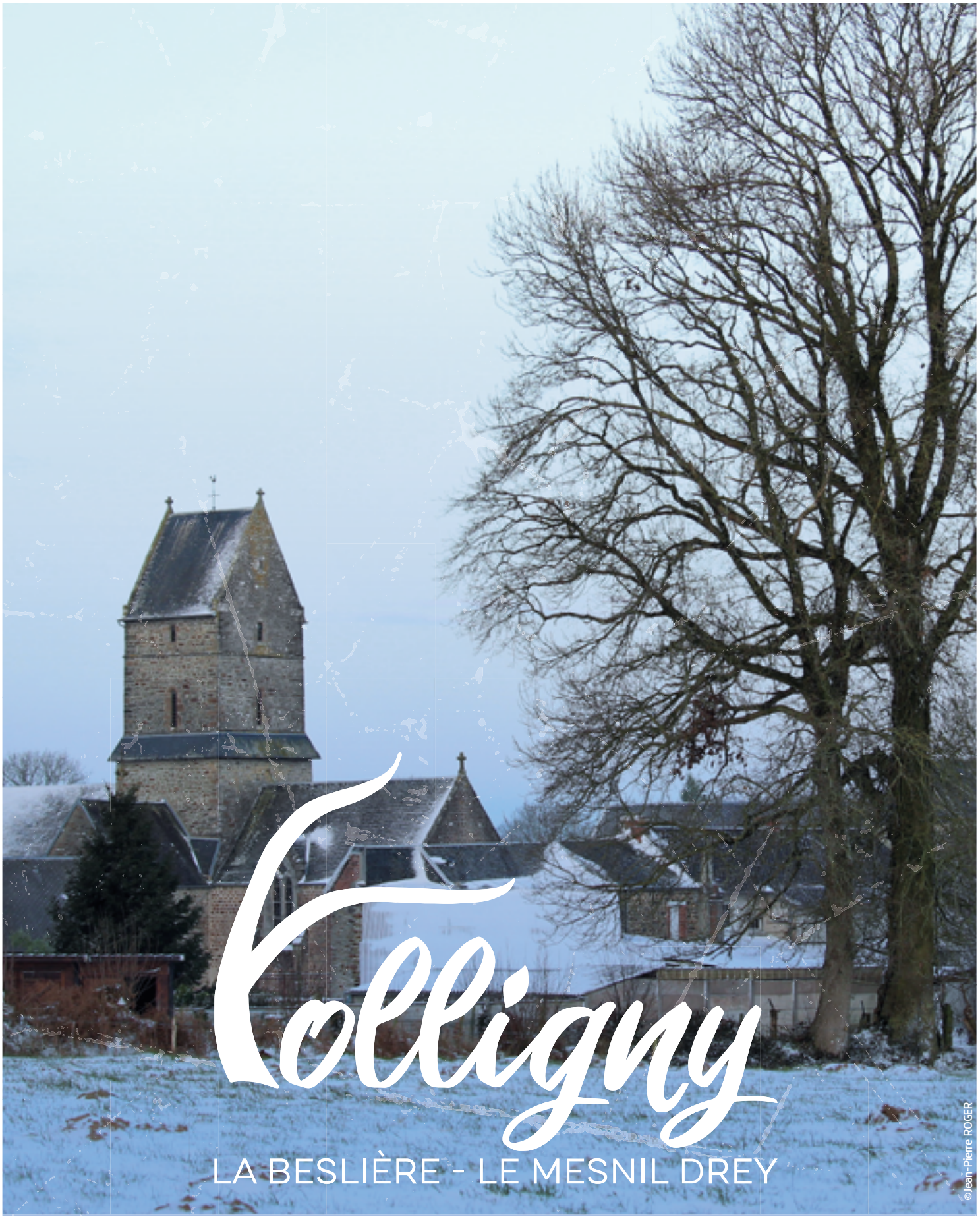

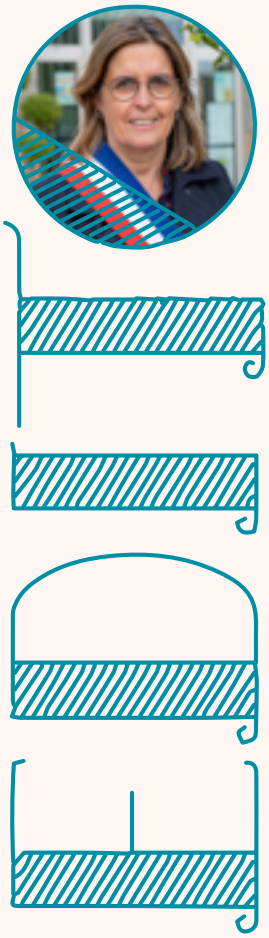

« 2021 s'achève après une longue période inédite, douloureuse et restrictive dans bien des domaines, mais le bout du tunnel est pour bientôt, je l'espère. Une fois encore, je souhaite insister sur le fait que vos élus comptent sur votre civisme et votre sens des responsabilités, mais restent également à votre écoute ainsi qu'à votre disposition pour vous aider et vous soutenir. Quotidiennement, les membres du conseil municipal se projettent pour imaginer un avenir serein, dynamiser nos communes afin de les rendre attractives notamment pour que de jeunes ménages puissent envisager de s'y installer, pour sauvegarder nos écoles, qui sont le noyau essentiel d'une commune rurale ; en même temps nous ne devons pas oublier les finances communales qui nous rappellent à plus de sagesse. Nous sommes en accord avec nos engagements d'aller de l'avant, dans le souci de servir, développer le bien-vivre ensemble et de mettre en avant nos projets et nos initiatives. Je souhaite vous rappeler que ce journal communal a pour projet de communiquer sur nos initiatives, de mettre en avant des sujets d'actualité, et vous informer sur des thèmes qui nous paraissent importants.

Le dernier semestre a été marqué par la réouverture de deux commerces et nous nous en félicitons : Au Repas, Monsieur et Madame BONJOUR vous accueillent dans leur restaurant *Aux Bons Jours*. Dans le bourg de Folligny, Sabrina CANONNE a repris le bar la *P'tite Folie*. Nous leur souhaitons une pleine réussite et soyons acteurs de ce succès à venir pour le maintien de nos commerces de proximité.

Je vous laisse découvrir notre actualité, le détail de nos réalisations, nos projets à venir, et diverses informations. Privés trop longtemps de moments de partage, je vous propose de vous retrouver avec toute l'équipe municipale, le vendredi 7 janvier 2022 à 19 h pour la traditionnelle cérémonie des vœux à la Salle des Fêtes de Folligny, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire et des restrictions qui pourraient être mises en place.

En attendant, continuons à être vigilants et à prendre soin de nous et des autres.

Le Conseil Municipal vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. »

Votre Maire, Florence GOUJAT

Sommaire

LA VIE LOCALE

Municipalité | Bilan de l'année ____ 3
État civil ____ 4
Enfance
- Bilan des vacances de l'ALSH ____ 5
- Message de l'APE ____ 5

Paroles d'habitants ____ 6
Associations
- L'association Fol'Klore ____ 8
- Plus de 150 personnes pour l'apéro-concert ____ 8

CITOYENNETÉ

Seniors
- Le Secteur d'Action Gérontologique ____ 9

Services publics
- Recensement, passeport et carte d'identité ____ 10
- Procédure d'inscription sur les listes électorales ____ 10

Entretien
- Journée citoyenne ____ 11
- Nettoyage aux abords des propriétés ____ 11

Gestion des déchets | Colonnes enterrées ____ 11

URBANISME

Projets
- L'avancement de la cellule commerciale ____ 13
- Logement de La Beslière et numérus ____ 14

Fleurissement
- Halloween s'invite à Folligny ____ 15

ÉCONOMIE

Nos entreprises ____ 16
Services ____ 16

COMMUNICATION

Digital ____ 17

GRANVILLE TERRE ET MER

Service locatif de vélos électriques ____ 18

LES P'TITS PLUS !

Le P'tit Tuto, Voeux, Numéros d'urgence et permanences des mairies ____ 20

Bulletin municipal de Folligny La Beslière Le Mesnil-Drey tiré à 800 exemplaires. | Directeurs de publication : David BONJOUR, Florence GOUJAT | COPIL : Florence GOUJAT, David BONJOUR, Stéphanie TIROT, Sylvie TÉTREL, Micèle LAINÉ, Pascale PIETTE, Hélène BIDOT, Stéphanie LE CORFEC, Jocelyne BENSET | Crédit-photos : David Bonjour (hors mentions) | Conception graphique du bulletin municipal : Agitées du Bocage | Impression : Imprimerie Moderne

LA VIE LOCALE

Municipalité

BILAN DE L'ANNÉE

En fonction depuis plusieurs mois maintenant, notre équipe œuvre pour améliorer l'image de nos communes et le bien-être de nos administrés.

Sport, Loisirs & culture

Nous avons présenté tout l'été une exposition intitulée les arbres en lumière mettant en avant les arbres majestueux de nos communes. Cette exposition a été un véritable succès à tel point que France 3 Normandie s'est déplacée pour une interview et un reportage de cet évènement. Jacques PIETTE, l'artiste de ces œuvres, utilise le procédé sténopé. Cela consiste à capter la lumière à partir d'un trou minuscule. L'image est saisie sur les deux faces de la chambre noire de l'appareil photo et ensuite elle se forme par les jeux des rayons lumineux.

Vous avez aussi été nombreux à vous déplacer pour l'animation *Rendez-vous dans mon jardin* et on vous en remercie. Merci pour ces échanges solaires, vos sourires, votre dynamisme, vos compliments (et cela fait tellement plaisir), votre présence tout au long de cet après-midi ! Il paraît que nous avons mis la barre très haute alors croyez nous, il y aura une deuxième édition.

Un été également rythmé par notre sportif Eric DELAUNAY. Notre Follignais, termine 5e de la finale du skeet aux Jeux Olympiques de Tokyo. Il a été éliminé au deuxième tour de la finale, avec un score de 25 plateaux cassés en 30 tirs. Bravo à lui pour ce très beau parcours !

Enfin, côté culture, nos boîtes à livres ont remporté un véritable succès. Empruntez librement et gratuitement un ouvrage de ces boîtes pour aussi longtemps qu'il vous plaira. Lisez-le, rapportez-le et si vos étagères sont trop remplies, déposez vos livres dans cette boîte, ils pourront intéresser quelqu'un. Un renouvellement a eu lieu et notamment un très gros arrivage pour nos p'tites têtes blondes ! Cet espace de « livres-échanges » est à la disposition de toutes et de tous 24/24h. Pour rappel, c'est une initiative gratuite et participative de nos communes pour favoriser les échanges et encourager le plaisir de la lecture.

Commerces

Nous l'avons tant attendu ! Notre bar-tabac a réouvert ses portes depuis octobre. Fermé depuis plus d'un an, la collectivité a acheté les murs et la licence pour conserver ce commerce dans la commune. La location-gérance a été attribuée à Sabrina CANONNE. *La Ptite Folie* est ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 7 h à 20 h, samedi, de 8 h à 20 h, et dimanche, de 8 h 30 à 14 h.

Le restaurant-épicerie a également réouvert ses portes depuis juillet dernier. Elodie et Benoît BONJOUR ouvrent les portes de leur restaurant *Aux Bons Jours* du lundi au vendredi avec une formule le midi à 12.50 €. Et ils ouvrent le week-end pour des banquets, sur réservation en salle ou à emporter. Nous souhaitons énormément de réussite à nos nouveaux commerçants, ils peuvent compter sur notre soutien.

Cérémonie

Magnifique cérémonie à Folligny le 11 novembre dernier sous le signe de la mémoire, du recueillement et de la jeunesse. C'est toujours avec émotion que nous nous réunissons pour cette journée hommage en compagnie de nos fidèles portes drapeaux , merci à eux. En ce jour, nous avons un devoir de mémoire, le devoir de ne jamais oublier.

Communication

Notre nouveau site internet a vu le jour. Il est le reflet de notre nouvelle dynamique au sein de notre territoire. Votre commune s'emploie également à faire vivre ses réseaux sociaux, Facebook et Instagram.

Repas des ainés

Nouvelle version cette année pour mettre à l'honneur les ainés de nos trois communes. La crise sanitaire liée à la COVID19 n'étant pas terminée, les élus n'ont pas souhaité réunir les ainés comme il était d'usage chaque année. L'an passé, un panier garni avait été offert, cette année, un repas a emporter a été proposé. Cette formule a connu un vif succès puisque se sont plus de 120 personnes qui se sont vu remettre des repas le dimanche 7 novembre à la salle des fêtes de Folligny. Le menu concocté par notre restaurateur Benoît BONJOUR était alléchant :

- Bavaroise de Saint Jacques à la crème de petit pois.
- Suprême de volaille farcie à la châtaigne accompagné d'une purée de patates douces et d'un flan forestier.
- Trilogie de desserts.

Soyons positifs, 2022 permettra de nous retrouver tous ensemble lors d'une journée festive, alors rendez-vous en octobre prochain !

Urbanisme & fleurissement

Notre équipe souhaite insuffler un nouveau souffle à la commune, en veillant à maintenir et développer les commerces de son centre bourg, source de lien social et de cohésion. L'objectif initial est de créer une cellule commerciale évolutive et modulaire, dans une démarche environnementale exemplaire. Nous sommes attachés à la recherche de la performance du bâti sur l'ensemble du cycle de vie des bâtiments dans un objectif de maîtrise des coûts d'investissement, d'exploitation et de maintenance : le principe d'une maintenance aisée du bâtiment, et donc d'une réflexion sur le coût global d'opération, est totalement pris en compte dans les études de conception. Les études sont en cours, le permis de construire devrait être déposé prochainement.

L'embellissement de nos communes se poursuit et cette fois-ci, nous continuons la mise en valeur de notre lavoir à Folligny. Vous pouvez venir pique-niquer en toute tranquillité et sécurité dans un endroit assez sympathique. A chaque saison, son fleurissement. Vous l'avez certainement aperçu mais notre équipe se met un point d'honneur à renouveler le fleurissement au fil des saisons.

État civil

NAISSANCES

Folligny

- Eloïna QUENTIN née le 11 août 2021.

Le Mesnil-Drey

- Jasmin LE CHANTOUX née le 2 août 2021 ;
- Maria VIOT née le 21 octobre 2021.

MARIAGES

Folligny

- Adrien DEFRANCE et Aurélie DELACROIX unis le 12 juin 2021 ;
- Pierre ANTOINE-COCHARD et Emeline LAMOUREUX unis le 23 juillet 2021 ;
- Sébastien LENOEL et Marie SENE unis le 21 août 2021 ;
- Vincent MARTIN et Sorafatou AROUNA unis le 4 septembre 2021 ;
- Steven BRIEND et Audrey GARDETTE unis le 11 septembre 2021 ;
- Pierre MORIN Pierre et Virginie JEAN unis le 25 septembre 2021.

La Beslière

- Baudouin DELCAMPE et Lucy CRONIN unis le 9 juillet 2021.

DÉCÈS

Folligny

- Gisèle CHAMP née TOUPET décédée le 31 août 2021 à Avranches ;
- Charles-Emmanuel YON décédé le 26 juillet 2021 à Folligny ;
- Jean KUENZI décédé le 22 novembre 2021 à Granville.

La Beslière

- Victor DESHAYES décédé le 14 juillet 2021 à Saint Martin des Champs ;
- Marie-Thérèse SORREAU née LEVAVASSEUR décédée le 1er juillet 2021 à La Beslière.

Le Mesnil-Drey

- Bernadette NOGUES née LECOLAZET décédée le 19 juillet 2021 à Granville ;
- Jean-Luc BRAIE décédé le 5 août 2021 à Villedieu-les-Poêles ;
- Claudine COULON née PERROUAULT décédée le 7 novembre 2021 à Saint-Martin-des-Champs.

Enfance

BILAN DES VACANCES DE L'ALSH

Sorcières, citrouilles, fantômes et araignées ont ponctué les deux semaines de vacances au centre de loisirs de Folligny.

Une quinzaine d'enfants a, chaque jour, pu profiter des animations encadrées par Nathalie, Julie, Lucie, Lou et Ophélie. Quelques tours de magie pour la décoration, un peu de potion magique pour le goûter, il n'en fallait pas plus pour que tout le monde s'amuse dans une ambiance façon château hanté. Deux sorties ont agrémenté ces semaines de vacances.

La première, un spectacle au profit du Téléthon (5 € sont versés par enfant et reversés à l'association) à la salle du Hérel de Granville : *Monsieur Nô chante les Enfantastiques* ; et la seconde une animation sur le thème d'Halloween en partenariat avec l'ALSH : un spectacle assuré par la compagnie Le Théatro suivi d'un jeu, le "rallye des comédiens".

Un bilan positif malgré une fréquentation en baisse par rapport aux années précédentes (hors période COVID). Nous vous rappelons que le programme de chaque vacances est disponible quelques semaines avant en mairie, sur le site internet et auprès des animatrices.

MESSAGE DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

" 2021 nous prive à nouveau d'événements collectifs et conviviaux à notre plus grand regret. Les sorties et activités étant ajournées, a priori pour le reste de l'année scolaire, les dépenses de l'APE sont diminuées d'autant. Si l'APE garde un œil attentif à la reprise des actions pédagogiques de l'équipe enseignante pour y apporter son soutien, ses actions sont en suspens. La vente de plants potagers ayant plu aux familles l'année passée, nous avons voulu la réitérer malgré les conditions délicates d'organisation.

L'implication des familles sera plus que nécessaire pour redémarrer l'activité de l'APE et relancer, dans les meilleures conditions, les évènements visant, nous le rappelons, à permettre à tous les enfants de l'école de bénéficier d'enrichissement culturel, sportif et pédagogique sans en faire supporter le coût aux familles. Cette ouverture d'esprit et d'expérience pour tous les enfants est chère au cœur de l'APE qui est fière de permettre aux plus modestes d'avoir accès aux sorties scolaires (sorties de fin d'année, théâtre, ...), aux activités scolaires (poney, piscine, ...) ainsi qu'aux cadeaux de fin d'année pour les classes : abonnements aux magazines, livres, jeux, équipements (dernièrement le Père Noël de l'APE a offert de nouveaux tricycles pour les petits de maternelle).

Certains de l'importance de l'action de l'APE au sein de notre RPI Beauchamps Folligny, nous comptons sur votre soutien et participation aux prochaines actions menées. "

L'équipe APE

Paroles d'habitants

Rencontre avec Michel Guérandel, habitant de Folligny

Quelle est votre vision de la commune ?

"Pendant ma vie de cheminot, qui a duré plus de 32 ans, le visage de la commune a beaucoup changé..."

Vous nous racontez ?

"En 1964, quand j'ai débuté ma carrière, les lignes Caen-Rennes et Paris-Granville étaient déjà effectives et comptaient chacune quatre à cinq aller-retour journaliers. 110 cheminots étaient présents sur le district de Granville, notamment pour manœuvrer les trains de marchandises et entretenir les voies. trois aiguillages nécessitaient également la présence d'agents en permanence."

Où vivaient ces agents ?

"La plupart des cheminots vivaient dans la cité SNCF, maintenant dénommée Rue Dautry, jusqu'au début des années 80 lorsque la SNCF a décidé de vendre les maisons."

Comment fonctionnait la gare de Folligny ?

"À Folligny, 15 voies de services étaient affectées au transport de marchandises. Les wagons étaient manœuvrés à l'aide de deux gros tracteurs diesels à 12 roues motrices. Les rames étaient coupées en deux, les wagons garés sur les voies réservées et le déchargement des marchandises pouvait ainsi être effectué : paille, engrais, matériels divers..."

Et vous, quel était votre métier chez SNCF ?

"Lors de mon embauche, on m'a proposé de conduire un camion réfectoire. Pour cela il m'a fallu passer les permis poids lourds et transport en commun, et réaliser des tests à Paris, je me rappelle que c'était Porte de la Chapelle. Une autre époque pendant laquelle je conduisais les gars au travail, effectuais des transports de marchandises, réchauffais les gamelles, le tout dans une bonne ambiance."

Comment vivait-on à Folligny à l'époque ?

"La vie a Folligny était différente de celle d'aujourd'hui. On comptait de nombreux commerces : deux épiceries, une boucherie, une boulangerie, deux restaurants, deux hôtels, un réparateur de vélo et un bureau de poste.

Plusieurs cafés dont celui de M. THOUROUDE dans la rue principale qui cumulait bar, coiffeur et pompes à essence, et le fameux Buffet de la Gare, qui a fermé ses portes en 1990. Les foires étaient également importantes pour notre commune. Il y avait celle du Printemps, dite de la Saint Georges, celle de la Saint Barnabé en juin, et surtout celle d'août, la plus importante, avec également la venue de manèges. Principalement à vocation agricole, ces foires comptaient jusqu'à 3 000 bêtes qui étaient acheminées en wagons."

Rencontre avec Gérard Bracquemond, habitant du Mesnil-Drey

Quelle est votre vision de la commune ?

"La commune du Mesnil-Drey est une petite commune calme et agréable à vivre. Nous avons été embêtés par le bruit des mobylettes mais depuis quelques temps, ça s'est un peu calmé."

Qu'est ce qui pourrait être amélioré ?

"Il faudrait prévoir des travaux de peinture pour rendre certains bâtiments communaux plus attractifs, comme la salle des fêtes qui mériterait un rafraichissement, ainsi que le devant de la mairie de Mesnil-Drey."

Quelles sont vos attentes, vos remarques sur les actions menées par les élus ?

"La nouvelle équipe municipale a créé une nouvelle dynamique, des efforts ont été faits pour rendre nos communes rurales attractives."

Rencontre avec Jean-Claude et Yvette Lemoine, habitants de La Beslière

Quelle est votre vision de la commune ?

Jean-Claude : *"Yvette habite à La Beslière depuis plus de 40 ans. Quant à moi, j'y suis né. On y vit bien, c'est tranquille, il n'y a pas de problème comme dans les villes. Nous avons connu beaucoup de changements avec de nouvelles constructions et l'arrivée de nouveaux voisins"*

Yvette : *"Notre petit bourg est bien entretenu."*

Qu'est ce qui pourrait être amélioré ?

Yvette :*"Les couleurs des pots de fleurs qui sont au cimetière de Folligny ne sont pas adaptées."*

Jean-CLaude : *"Le panneau d'affichage qui était à la place de la boite à livres pourrait être remis à l'entrée de la place de la mairie, cela permettrait éventuellement à certaines associations ou autre d'y mettre des affiches. Il faudrait aussi améliorer le réseau internet."*

Quelles sont vos attentes, vos remarques sur les actions menées par les élus ?

Yvette : *"En général, les décisions trainent mais cela est peut-être dû à la crise du Covid. Par exemple, la pose de panneaux avec les nouveaux numéros qui auraient dû être installés depuis longtemps et cela n'est toujours pas fini."*

Associations

L'ASSOCIATION FOL'KLORE

L'association FOL'KLORE (Association Follignaise de sauvegarde et de valorisation du patrimoine) a pour objet de recenser les lieux ou les bâtiments historiques de nos trois communes, de les sauvegarder, de les entretenir, de les animer et de les promouvoir dans un but de (re)mise en valeur de notre patrimoine architectural et paysager.

En premier lieu, la première tâche de l'association sera d'obtenir le label VILLAGE PATRIMOINE pour nos communes. Nous sommes convaincus que nos communes doivent être mises sur des piédestaux car chacune a quelque chose à mettre en avant.

De plus, nous sommes à la recherche de mécènes qui pourraient nous accompagner sur nos futurs projets et croyez nous la liste s'allonge, les idées fourmillent, l'association est lancée.

Vous souhaitez rejoindre notre association en tant que bénévole ?
Vous avez des idées à apporter ?
Contactez-nous.

Un bureau 100 % féminin
Présidente : Ludivine BONJOUR
Vice-Présidente : Stéphanie LE CORFEC
Trésorière : Claire LEFEVRE
Secrétaire : Emilie BERTAILS

Fol'klore
ASSOCIATION FOLLIGNAISE DE SAUVEGARDE ET DE VALORISATION DU PATRIMOINE

©Ludivine BONJOUR

PLUS DE 150 PERSONNES RÉUNIES POUR L'APÉRO-CONCERT

L'association des loisirs de Folligny, La Beslière, le Mesnil Drey a organisé pour la deuxième fois un apéro concert dînatoire animé par Tony MARTINEZ le vendredi 19 novembre dernier à la salle des fêtes du Carrefour Bailly.

Une participation de 10 € par adulte et 5 € par enfant était demandée, pour profiter de l'apéro, d'une assiette de petits fours salés et une sucrée. Un bar était également à la disposition des participants au cours de cette soirée.

Cet événement initialement réservé aux habitants de nos trois communes, dans le but de se rencontrer et de nouer des liens, a été ouvert à tous. Plus de 150 personnes y ont participé.

Seniors

LE SECTEUR ACTION GÉRONTOLOGIQUE

Le SAG a été créé pour répondre localement aux besoins des personnes âgées, et est le mieux placé pour cerner les besoins des seniors et les faire connaître.

Le SAG est composé de communes et chaque commune a des référents. Pour Folligny, Le Mesnil-Drey et La Beslière, les référents sont Michael SEBIRE et Michèle LAINE. Elodie LOSLIER, coordinatrice du service Centre local d'information et de coordination (CLIC) de Granville Terre et Mer et Villedieu Intercom, apporte aux bénévoles un support professionnel et elle nous accompagne aussi dans la gestion des structures et leurs recherches de financement. Le SAG organise sur notre secteur des activités physiques et culturelles.

Gym équilibre

Les ateliers gym'équilibre permettent de pratiquer une activité physique adaptée à ses capacités, besoins et envies, dans une ambiance conviviale. Le but est de maintenir un maintien musculaire, acquérir les bons réflexes prévenant ainsi le risque de chute. La séance est facturée 2 €. Renseignements auprès de Jérémie BRUNET de Siel Bleu au 07 61 65 63 28 et dans vos mairies.

Les visites sourires

Des bénévoles, toujours en binôme, rendent visite aux personnes isolées, à leur domicile, en toute confiance et en toute discrétion pour passer un moment convivial et lutter contre l'isolement. Ce service est gratuit et les inscriptions se font auprès de la mairie de La Haye-Pesnel au 02 33 61 50 43.

Atelier du numérique

Ce sont des ateliers d'initiation gratuits qui vont se mettre en place dans votre commune afin de faire connaître les différents outils pour aider ceux qui le souhaitent à se familiariser avec internet et ses usages. Les inscriptions se font auprès de la médiathèque Emile Vivier de La Haye-Pesnel au 02 33 51 07 75.

Bouffée d'air

Service initié par le CLIC pour offrir un moment de répit aux aidants et aux aidés à l'occasion d'ateliers thématiques gratuits : sorties, ateliers peinture, contact avec les animaux, etc.

Pour sortir de leur relation routinière et partager une activité ludique, l'aidant peut choisir de venir avec l'aidé ou inversement. Gratuit. Renseignements au 07 71 17 86 79.

Club utilisateurs seniors

Granville Terre et Mer associe ses habitants de plus de 60 ans au travail de réflexion sur des solutions innovantes pour l'autonomie et le bien-vieillir chez soi. Renseignements au 02 33 79 51 52.

Ammy est une plateforme nationale reconnue d'utilité sociale, innovante et responsable. L'application est à télécharger et permet d'accéder aux différentes informations sur le territoire de GTM, activités, informations...

Ammy
LA COMMUNAUTÉ SOLIDAIRE

Solidarité transports

Vous avez reçu en novembre dernier le *Mag Granville Terre et Mer* qui vous donne toute l'actualité, les services à découvrir au sein de notre territoire de GTM. Nos mairies restent le lien privilégié pour tout renseignement complémentaire.

Lors d'une visite aux personnes de plus de 75 ans, les délégués du Secteur Action Gérontologique feront remplir un questionnaire afin de répondre le plus précisément possible aux besoins de nos ainés et de pouvoir ainsi travailler à la mise en place d'activités qui correspondent à la préoccupation du public ciblé.

Service public

J'AI 16 ANS, JE ME FAIS RECENSER !

Chaque jeune français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement fait, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans, passage du permis de conduire). En cas de perte ou de vol de son attestation, il peut demander une attestation de situation administrative. Le jeune qui s'est fait recensé est ensuite convoqué à participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

L'inscription à la JDC permettra également au jeune d'être inscrit d'office sur les listes électorales à sa majorité, si son domicile n'a pas changé.

L'inscription se fait à la mairie de son domicile (se munir d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile).

PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITÉ

Les demandes de cartes d'identité et de passeport, qu'il s'agisse d'une première demande ou d'un re-nouvellement, ne peuvent plus se faire en mairie de Folligny.

Seuls les centres administratifs équipés du matériel d'enregistrement peuvent les enregistrer.

Plusieurs centres proposent la prise de rendez-vous en ligne. N'hésitez pas à visiter leur site internet.

Les centres du secteur

Granville - L'Agora
361 rue St-Nicolas
02 33 50 96 06 | ville-granville.fr

Avranches - Mairie
4 Rampe d'Olbiche
02 33 89 29 43 | avranches.fr

Bréhal - Mairie
20, rue Général de Gaulle
02 33 61 61 24 | ville-brehal.fr

Gavray-sur-Sienne - Mairie
4 Place de la Mairie
02 33 91 22 11 | gavray.fr

Villedieu-les-Poëles - Mairie
40 Rue du Bourg l'Abbesse
02 33 61 00 16 ou 02 33 61 81 88
villedieu-les-poeles.fr

PROCÉDURE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

Vous venez d'avoir 18 ans ? Si vous êtes français et que vous avez fait votre recensement citoyen à 16 ans, vous êtes inscrit d'office sur les listes électorales à l'âge de 18 ans.

Vous venez d'emménager sur l'une de nos trois communes ? Vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune. Pour vous inscrire sur les listes électorales, vous devez fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et le formulaire Cerfa n°12669 de demande d'inscription, disponible en ligne ou en mairie. La procédure peut se faire en ligne, en numérisant votre pièce d'identité et votre justificatif de domicile. Vous pouvez également venir directement en mairie.

Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour voter lors d'une année d'élection, il faut faire cette démarche au plus tard le 6e vendredi précédant le 1er tour de l'élection.

Pour tout savoir...

Liste électorale, bureau de vote... Comment vérifier votre inscription ? Vous souhaitez savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit (inscription d'office ou inscription volontaire) ? Vous voulez vérifier que vous n'avez pas été radié ? Vous voulez connaître l'adresse de votre bureau de vote ?
Vous pouvez utiliser le téléservice *Interroger sa situation électorale* sur service-public.fr

DATES DES ÉLECTIONS 2022

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE
1er tour : 10 avril 2022
2nd tour : 24 avril 2022

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
1er tour : 12 juin 2022
2nd tour : 19 juin 2022

Entretien

JOURNÉE CITOYENNE

Un bel élan de solidarité, pour cette seconde édition. L'équipe municipale remercie une nouvelle fois ses administrés présents pour le bénévolat apporté à nos communes, véritable richesse sur notre territoire. Comptez sur nous pour recommencer cette action.

Cette journée permet à tous les habitants et toutes les habitantes qui le souhaitent (y compris les plus jeunes) de participer à des petits chantiers, contribuant ainsi à l'amélioration de notre cadre de vie. Les ateliers se déroulent dans une ambiance conviviale, permettent également de rencontrer de nouvelles personnes et de renforcer les liens entre les habitants.

NETTOYAGE AUX ABORDS DES PROPRIÉTÉS

Conformément aux articles L2212-2 et L2122-28 du code général des collectivités territoriales, le nettoyage et le déneigement devant les habitations et les commerces n'incombent pas à la collectivité.

Dans leur immense majorité, les trottoirs relèvent du domaine public. Malgré cela, c'est le propriétaire occupant, le locataire ou l'usufruitier de l'habitation qui doit en assurer l'entretien. Que vous soyez propriétaire ou locataire, il vous appartient d'assurer l'entretien courant du trottoir, à savoir :

- balayage,
- démoussage,
- désherbage (la loi interdit cependant l'usage des produits phytosanitaires, l'entretien doit se faire de manière naturelle),
- déneigement,
- ramassage de feuilles (si elles proviennent des arbres ou arbustes qui sont sur le terrain que vous occupez, c'est votre responsabilité qui est engagée en cas d'accident),
- nettoyage des bordures,
- des grilles d'évacuation notamment celles qui servent à l'écoulement des eaux pluviales.

Il est également rappelé que les containeurs ou sacs poubelles ne doivent être sortis que la veille du ramassage et qu'il est ensuite préconisé de les rentrer, afin de limiter la présence de déchets divers sur les voies.

Gestion des déchets

MISE EN SERVICE DE NOUVELLES COLONNES ENTERRÉES DE TRI DES DÉCHETS PLACE DE L'EGLISE A FOLLIGNY

La Communauté de communes vient d'installer des colonnes enterrées destinées à la collecte des emballages-papiers et du verre en apport volontaire pour faciliter le geste de tri. Vous pouvez désormais déposer plus facilement leurs emballages, papiers et verre dans des conteneurs enterrés de tri.

Les conteneurs enterrés d'apport volontaire permettent une meilleure intégration dans le paysage et facilitent le tri et et le dépôt sans effort (juste un clapet à pousser). Ils sont accessibles pour tous, y compris les personnes à mobilité réduite et utilisables 7 jours / 7, 24 h / 24.

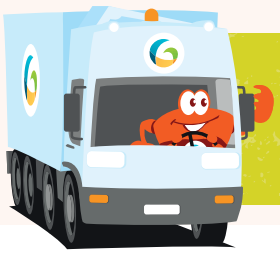

©GTM

CHANGEMENT DU JOUR DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

À compter du 3 janvier 2022, le ramassage des déchets ménagers aura lieu le vendredi matin, sur nos trois communes.

Je mets dans la colonne pour le
VERRE

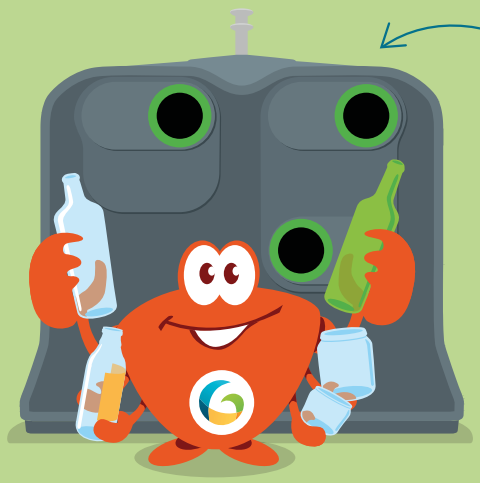

Les gestes malins
- Ne pas rincer vos emballages
- Les déposer en vrac
- Pas de bouchon, couvercle, ni capsule

BOUTEILLES ET FLACONS EN VERRE
vidés, sans bouchon ni capsule

POTS ET BOCAUX
vidés et sans couvercle

INTERDITS
Pots de fleurs, faïence, céramique, porcelaine, verres à boire, ampoules, vitres, miroirs, pare-brise.

Je mets dans la colonne pour
EMBALLAGES

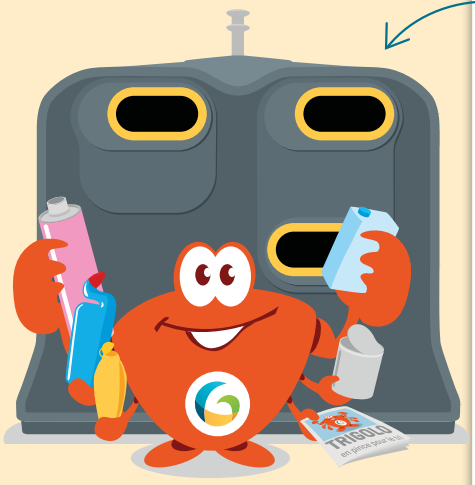

Les gestes malins
- Ne pas rincer vos emballages
- Les déposer en vrac
- Ne pas les imbriquer

BOUTEILLES
eau, lait, jus de fruits, huile...

BIDONS
lessive, produits ménagers

FLACONS EN PLASTIQUE
produits d'hygiène, mayonnaise, ketchup...

BRIQUES ALIMENTAIRES ET CARTONNETTES
lait, soupe, jus de fruits...

EMBALLAGES MÉTALLIQUES
aérosols chantilly, laque, mousse coiffante, déodorant, barquettes alu, boîtes de conserve, canettes...

JOURNAUX, MAGAZINES, PAPIERS
cahiers avec spirales, publicité, annuaires, enveloppes...

INTERDITS
Films et sacs en plastique, pots de yaourts, barquettes en plastique, polystyrène, pots de crème fraîche, bacs de glace, barquettes de beurre, couches.

©GTM

URBANISME

Projets

L'AVANCEMENT DU PROJET DE NOTRE CELLULE COMMERCIALE

Les études continuent. Après une présentation de l'esquisse par la maîtrise d'œuvre très satisfaisante, nous continuons donc les études en vue de déposer un permis de construire d'ici la fin de l'année. La création de cette cellule commerciale à usage de bar tabac presse est l'occasion d'une réflexion urbaine et environnementale globale : implantation du bâtiment en fonction de l'orientation solaire, préservation de la biodiversité du lieu, mise en valeur du site, maintien des surfaces perméables, choix de matériaux bio sourcés, recherche de systèmes économes en énergie, énergie renouvelable, gestion des eaux pluviales, réemploi...

Le nouveau bâtiment se veut d'une part pédagogique : « construire avec les nouvelles contraintes climatiques » et d'autre part plurivalent : « revitaliser le centre village » créant une place urbaine qui met en valeur la mairie au cœur du dispositif.

Cette place urbaine, est un lieu également polyvalent et modulable. Une partie est réservée à la terrasse du bar, orientée au sud, avec un accès au verger par un large emmarchement paysager. L'autre partie est conservée en l'état (enrobé existant) permettant le stationnement ou pouvant être libérée des voitures pour des manifestations. Un marquage au sol sera prévu pour indiquer les places de stationnement. Le talus existant est conservé sur une grande partie ainsi que la préservation de la végétation.

" La rue est le cordon ombilical qui relie l'individu a la societe"
Victor Hugo

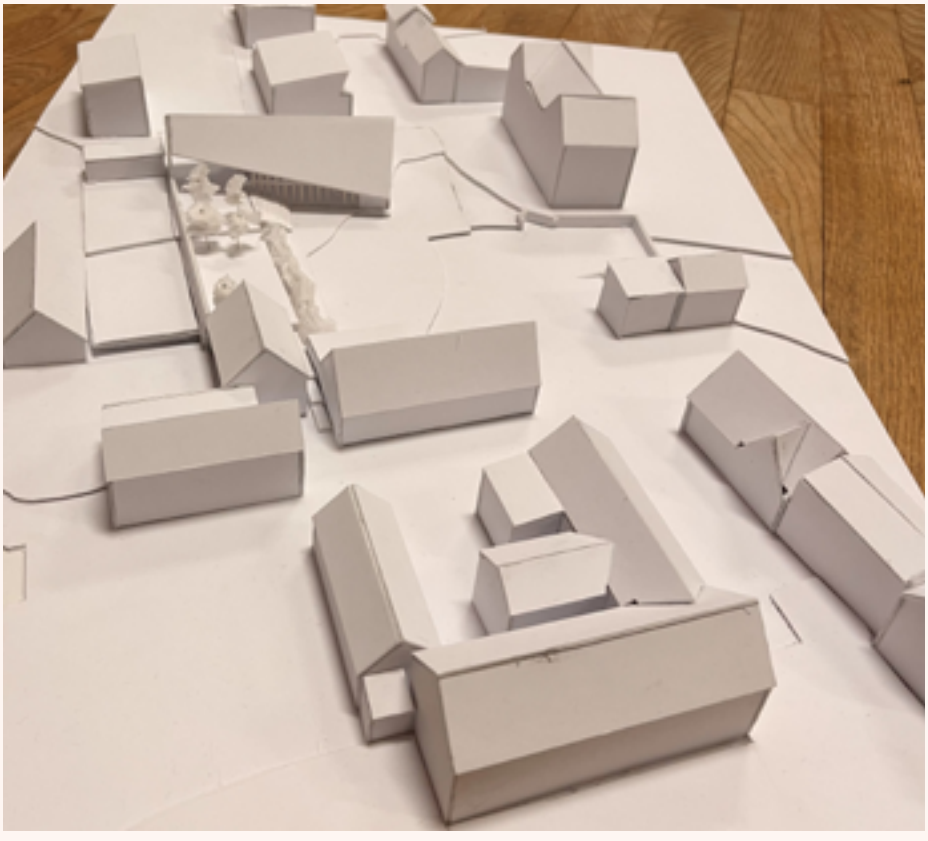

Un bâtiment très performant

Ce futur bâtiment s'inscrira dans une démarche volontariste d'écoconception et d'écoconstruction. Ce projet pourra potentiellement avoir valeur d'exemple et s'inscrire dans une démarche de sensibilisation tout au long de son processus de conception et de réalisation. En effet, notre démarche permettra de réaliser des économies significatives sur le coût de fonctionnement du bâtiment. Par exemple en privilégiant une enveloppe de bâtiment durable (l'isolation sera réalisée en bottes de paille pour les murs extérieurs porteurs (ossature bois - remplissage paille). La cloison séparative entre le stockage, les sanitaires, la salle et le muret du bar sera en brique de terre crue) et thermiquement efficace prenant en compte le confort d'été mais également le confort d'hiver et restreignant la puissance et la sophistication des équipements énergétiques. Ainsi considérée globalement, la qualité environnementale d'une construction n'est pas synonyme de surcoût, et ce d'autant plus si on raisonne en coût global*.

Nous souhaitons insuffler un nouveau souffle à la commune, en veillant à maintenir et développer les commerces de son centre bourg et créer un lien avec nos commerces du Repas, source de lien social et de cohésion. L'objectif initial est de créer des cellules commerciales évolutives et modulaires, dans une démarche environnementale exemplaire.

**Coût global : prise en compte de l'ensemble des coûts économiques pendant toute la durée de vie de la construction : Investissement, nettoyage, petit entretien, maintenance, énergies, eau, GER Gros Entretien Renouvellement…*

LOGEMENT DE LA BESLIÈRE

Nous envisageons la réhabilitation de l'ancien logement communal de La Beslière situé au-dessus de la mairie en vue de pouvoir le proposer à nouveau à l'habitation. À l'étage de cette bâtisse d'exception au cœur de la Beslière, on trouve une habitation d'environ 60 m², aujourd'hui vacante à l'intérieur de laquelle de nombreux travaux restent à envisager pour lui redonner les qualités de confort et d'aménagement que l'on est en droit d'attendre d'un logement. L'état sanitaire reste globalement satisfaisant au regard des éléments de maçonneries de couverture et des principaux organes de structure (planchers, charpente, etc…).

La restructuration de ce logement communal ne nécessitera pas une refonte complexe du bâtiment existant. Son organisation initiale permet d'améliorer la qualité des volumes et des espaces à vivre dans de bonnes conditions économiques.

Lorsque le dernier locataire a quitté les lieux, il nous a fallu se poser les bonnes questions car le rafraîchissement ne suffisait plus et nous avions à faire face à des problèmes d'insalubrité.

Après plusieurs mois et la crise sanitaire étant passée par là, les devis arrivent enfin. Il nous reste à les étudier et les travaux pourront commencer selon le planning des artisans.

À ce jour, nous sommes en passe de choisir les entreprises locales pour un démarrage début 2022 des travaux de réhabilitation.

NUMÉRUS

La qualité de l'adresse est essentielle pour assurer la sécurité des personnes (intervention des secours), le respect des délais de distribution des courriers, des colis et des services à domicile. A cet effet les élus ont continué à numéroter les habitations de nos trois communes. Les panneaux et numéros ont désormais tous été intallés.

Les particuliers doivent eux-mêmes déclarer leurs nouvelles coordonnées.

Vous pouvez le faire simultanément auprès de plusieurs services de l'administration et de fournisseurs d'énergie en vous connectant sur le site www.service-public.fr.

Cela vous permet d'informer plusieurs organismes publics et privés simultanément :

- Caisses de sécurité sociale et de retraite (Agirc-Arrco, Camieg, CGSS, MSA, Cnaf, Cnav, CNMSS, CNRACL, CPAM, Cram, Crav, Enim, FSPOEIE, Ircantec, Mines, RAFP, SASPA)
- Énergie (EDF, Engie)
- Pôle emploi
- Service des impôts
- Services en charge des cartes grises (SIV)

Vous pouvez également utiliser ce téléservice pour signaler un changement d'adresse électronique, de numéro de téléphone (fixe ou portable).

Fleurissement

HALLOWEEN S'INVITE À FOLLIGNY

Mi-octobre, pour l'arrivée de la Toussaint, notre équipe du fleurissement a installé des chrysanthèmes dans le bourg, au niveau des massifs et du cimetière.

Pour égayer cette période "plutôt triste" nous avons souhaité mettre une touche de fantaisie sur le thème d'Halloween pour apporter de la couleur et un peu d'humour.

Par la même occasion, nous avons pensé que les enfants voudraient aussi leur décoration ! Nous avons donc fait escale au centre de loisirs pour le plaisir des yeux de nos petits écoliers et ainsi les émerveiller.

Nous espérons que notre réflexion sur le thème vous a plu, n'hésitez pas a nous faire parvenir vos idées.

En attendant l'arrivée du Père Noel, notre équipe installe ses lumières et ses décorations pour clôturer cette année 2021 en beauté !

Le fleurissement est aussi de mise au sein de Mesnil-Drey est de La Beslière. Objectif : plus de couleurs, d'originalité et de modernité.

Bienvenue au lavoir

Nous continuons la remise en valeur de notre lavoir. En arrivant par La Beslière vous y découvrirez cet espace entièrement réaménagé. Vous pouvez venir pique-niquer en toute tranquillité et sécurité dans un endroit assez sympathique.

Ce réaménagement a été opéré par David MARCHIS, paysagiste à Saint-Pierre-Langers.

ÉCONOMIE

Nos entreprises

ASSUREUR

Pierre Morin

Après 8 ans en tant que salarié chez AXA, puis chez Générali, Pierre MORIN a acquis une solide expérience du métier de conseiller en assurance. Depuis mars 2021, Pierre a créé sa propre société de courtage en assurance : MPA Courtage basée à son domicile à Folligny. Au-delà des assurances classiques (habitation, automobile), MPA Courtage vous propose de vous accompagner dans vos démarches de placements financiers, études patrimoniales, amélioration sociales et fiscales des particuliers et des chefs d'entreprise.
Besoin de renseignements, de devis ? Pierre MORIN vous répond au 06 86 17 76 90 ou pierre.morin@mpacourtage.fr et se déplace à votre domicile pour vous accompagner et vous conseiller.

MAÇONNERIE

Arnaud Huet

Avec près de 12 ans d'expérience dans le domaine de la maçonnerie, Arnaud HUET met son sérieux et son savoir-faire au service de chacune de ses réalisations.
Il intervient dans un rayon de 25 km pour tout projet d'extension, de construction, d'aménagements d'extérieur, de réfection de façades, tout en évoluant avec de nouveaux matériaux.

Pour tous travaux de construction ou de rénovation, la SARL Maçonnerie Arnaud HUET, située au 287 rue de la Ducherie à La Beslière, est à votre service.
Contact : 06 45 33 50 42 | m.a.huet@orange.fr

INAUGURATION DU BAR

Le samedi 9 octobre dernier, nous avons inauguré la réouverture de notre bar de centre bourg en compagnie de Bertrand SORRE, député de la Manche. Sabrina CANONNE, nouvelle gérante, connaît très bien notre commune et notre territoire et ses expériences similaires lui permettent déjà de fidéliser sa clientèle.
Ce commerce est plein de surprises et de nouveautés. Sabrina propose une grande amplitude horaire et compte se diversifier, notamment en proposant un service de relais colis avec UPS.
Nouveau nom, nouvelle charte graphique, une gérante dynamique, cette *p'tite Folie* se veut dans l'ère du temps. Nous lui souhaitons une belle réussite. Elle peut compter entièrement sur notre soutien.

Services

LE MAGASIN LA FOURMI A SON RELAIS À FOLLIGNY - LA BESLIÈRE - LE MESNIL DREY

Ce partenariat fait travailler le commerce de proximité. La livraison est gratuite toute l'année. Le paiement est sécurisé sur le site en ligne de *La Fourmi.* Le service client est réactif.
A la recherche d'une idée de cadeau pour votre entourage ou tout simplement pour vous faire plaisir ? La Fourmi vous dégotera certainement le jeu, jouet ou décoration correspondant à vos attentes ! Passez commande sur lafourmi-boutique.fr et au moment de payer, choisissez le mode point relais : Folligny - La Beslière - Le Mesnil Drey.
lafourmi50@orange.fr | Facebook : La Fourmi

COMMUNICATION

Digital

NOUVEAU SITE WEB, LE BILAN À 4 MOIS

Depuis son lancement en juin dernier, le tout nouveau site web de Folligny compte pas moins de 660 visites uniques pour 2101 pages vues. Après étude des statistiques, il s'avère que le site est consulté à 67 % sur mobile. Les 3 pages les plus consultées par les internautes sont la page *Actualités*, la page *Enfance et Jeunesse*, et la page *Bulletins municipaux*.

Le site, dont le contenu devrait s'enrichir au fil du temps, se veut être un outil pratique pour les habitants de la commune autant que pour les personnes de passage.

Ce site a été réalisé par l'agence de communication Navie accompagnée de la rédactrice web Lucie Lelièvre, toutes deux installées à Granville. Spécialisée dans la communication digitale, Marine LEVESQUE réalise pour le compte de son entreprise Navie, la conception de sites web sur-mesure, sécurisés et responsive. Créatrice de contenus web & consultante SEO, Lucie LELIÈVRE accompagne les entreprises dans leur stratégie de contenus web et de référencement.

Trophées de la communication

Les *Trophées de la Communication®* sont devenus au fil des ans un des prix de référence. C'est surtout un formidable moyen de mettre en exergue notre travail, le travail de nos équipes et nos partenaires. Le cinéma a ses Césars, la musique a ses Victoires, désormais, la communication a ses Trophées. Notre commune participe cette année à la 20ème édition des *Trophées de la Communication®* sous la catégorie meilleur site web (folligny.fr). Cette année, le bureau des *Trophées de la Communication®* a reçu plus de 500 dossiers.

Plus que jamais *Trophées de la Communication®* s'impose comme l'un des concours de référence en matière de communication. Nous avons appris que nous faisons partie des lauréats de cette catégorie car nous nous classons dans les 5 premiers au niveau national. Il est à noter qu'à ce jour, nous ne connaissons pas le classement final... Suspens !

Nous pouvons d'ores et déjà être tous fiers de cette récompense et nous ne manquerons pas de vous tenir informé du résultat final.

Qu'attendez-vous pour le visiter ? Rendez-vous sur folligny.fr

FACEBOOK ET INSTAGRAM VIVENT AU RYTHME DES SAISONS

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous suivre à travers les réseaux sociaux. Pratiquement 600 abonnés sur Facebook et quasiment 250 sur Instagram ! Bel exploit pour une commune comme la nôtre. Nous faisons vivre nos pages en actualisant le graphisme par rapport aux évènements de nos communes mais également par rapport aux 4 saisons.

facebook
www.facebook.com/folligny.officiel

Instagram
www.instagram.com/folligny_officiel

GRANVILLE TERRE ET MER

Mobilité

UN SERVICE DE LOCATION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE POUR LES HABITANTS DE GTM

Granville Terre et Mer met à disposition des habitants de la collectivité un service de location de vélos à assistance électrique*. La gestion de ce service est assurée par son prestataire *Les Grandes Roues*.

Pour qui ?

Les habitants du territoire de Granville Terre & Mer (résidence principale), majeurs ou âgés de 16 à 18 ans en contrat d'apprentissage, stage, formation ou emploi. Priorité est donnée aux actifs et demandeurs d'emploi sans moyen de transport et une seule location est admise par foyer.

Pour combien de temps ?

La location est établie pour une durée de 1 à 6 mois maximum.
Durant toute la durée de location, le stationnement du vélo devra être effectué dans un endroit clos et sécurisé.

Que comprend la location du vélo ?

Un kit complet est fourni avec le vélo. Il comprend :

- un gilet rétroréfléchissant certifié
- un casque
- un antivol
- un rétroviseur
- un panier

Quels sont les documents à fournir pour bénéficier du service ?

- Pièce d'identité valide
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile
- Contrat de location (dont conditions générales) signé

Contact prestataire

Les Grandes Roues (Boulevard des Amiraux à Granville)
contact@lesgrandesroues.fr - 06 66 15 65 80
www.lesgrandesroues.fr

Bon à savoir

Chaque vélo dispose d'un marquage Bicycode®. Ce numéro d'identification permet de se prémunir contre le vol, le recel ou la vente illicite et, s'il est volé, de le retrouver plus facilement

Louez votre vélo sur granville-terre-mer.fr, rubrique *Déplacements*

**Dans la limite des vélos disponibles.*

Comment louer un vélo ?

1. Vous remplissez le formulaire de pré-réservation disponible sur le site granville-terre-mer.fr ou en contactant directement le prestataire *Les Grandes Roues*.

2. Vous prenez connaissance des conditions générales de location et réunissez les documents à fournir.

3. Si un vélo est disponible à la date souhaitée (un mois au plus tard après la pré-réservation), le prestataire vous donne rendez-vous.

4. Vous retirez le vélo et ses accessoires chez le prestataire ou il vous les livre directement chez vous. Il vous fait signer un contrat de location et vous délivre les conseils de prise en main et d'entretien.

5. Le Trésor Public vous envoie la facture un mois après la prise en main du vélo. Tout type de réglement est possible : chèque, carte bancaire, espèces ou bien encore par télépaiement (TIPI).

6. En fin de contrat, vous reprenez contact avec le prestataire pour restituer le vélo et son kit.

Quels tarifs ?

	1 mois	3 mois	6 mois
Tarif normal	40 €	100 €	160 €
Tarif réduit (-26 ans)	30 €	75 €	120 €

Aucune caution n'est demandée mais le vélo ainsi que son kit sont sous l'entière responsabilité de l'emprunteur durant la période de location et doivent être restitués propres et en bon état. **Tout dommage éventuel vous sera facturé par le Trésor Public.**

©Freepik

Le P'tit Tuto
FABRIQUER SON COMPOSTEUR

LE COMPOSTEUR EN BOIS

Les palettes de bois non traitées se trouvent aisément, et c'est le matériau le plus efficace pour laisser passer l'air tout en conservant une surface pleine pour une alimentation en déchets.

ÉTAPE 1
Récupérez du bois non traité (palettes par exemple).

ÉTAPE 2
Faites tenir à la verticale les palettes sur une surface terreuse, et attachez-les avec des liens en métal par exemple.

ÉTAPE 3
Utilisez le composteur pour tous les déchets végétaux, et pensez à bien les tasser de temps en temps pour que la prise au vent ne soit pas trop forte.

LE COMPOSTEUR EN MÉTAL

En récupérant des grillages ou des clôtures en treillis souples.

ÉTAPE SIMPLE
Enroulez du grillage souple, attachez-les par des piquets pour plus de maintien.

LES P'TITS PLUS !

Invitation aux Voeux

Florence GOUJAT, votre Maire,
et le Conseil Municipal,
vous invitent aux voeux
le 7 janvier 2022 à 19 h
à la salle de convivialité de Folligny.

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire et des restrictions qui pourraient être mises en place.

Les numéros d'urgence

15 SAMU	**115** SAMU SOCIAL	**17** POLICE/ GENDARMERIE	**18** SAPEURS-POMPIERS	**112** URGENCES (numéro européen)	
114 numéro d'urgence MALENTENDANTS	**116 000** ENFANTS DISPARUS	**116 117** MÉDECIN DE GARDE	**32 37** PHARMACIE DE GARDE	**119** ENFANCE MALTRAITÉE	**39 19** VIOLENCES CONJUGALES	**02 41 48 21 21** CENTRE ANTI-POISON

Vos mairies vous accueillent

À FOLLIGNY
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h à 12 h
et au 02 33 61 33 11

À LA BESLIÈRE
le vendredi
de 17 h à 18 h
et au 02 33 51 00 54

AU MESNIL-DREY
le vendredi
de 14 h 15 à 15 h
et au 02 33 51 82 56

et par mail à mairie@folligny.fr

www.folligny.fr

Et retrouvez-nous sur les réseaux sociaux folligny.officiel folligny_officiel